

■ **H. et A. Hochwahr, succ. de C. Mage**, à Genève, boulangerie-pâtisserie, tea-room (FOSC du 17.12.2003, p. 7). La société est dissoute et radiée. Actifs et passifs repris par la société 'PÂTISSERIE MAGE Sàrl', à Genève.  
Journal no 92 du 02.01.2004  
(02063984 / CH-660.2.471.003-1)